

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE**



142^{ème} session du Conseil Exécutif de l'OMS :

**Déclaration du Gabon sur le point 3.1:
Projet de treizième programme général de travail 2019-2023**

Monsieur le Président,

Le Gabon s'associe à la déclaration faite par l'Algérie au nom de la région africaine et remercie le Directeur Général pour la présentation de ce projet de treizième programme général de travail qui est l'aboutissement d'un vaste processus de consultation, engagé quelque temps après sa prise de fonction.

Comme l'ont souligné beaucoup d'intervenants avant moi, ce programme, construit autour des trois priorités stratégiques que sont la couverture sanitaire universelle, les situations d'urgence sanitaire et l'amélioration de la santé des populations, prend en compte les préoccupations exprimées lors des différentes consultations organisées jusqu'au mois de novembre 2017.

Aligné sur les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, le treizième programme, une fois adopté, contribuera sans aucun doute à promouvoir la santé, à préserver la sécurité mondiale et à servir les populations vulnérables.

Le Gabon se félicite de l'accent mis sur les pays et est convaincu de ce qu'en agissant de manière ciblée et plus efficace dans les Etats Membres, en collaborant étroitement avec les partenaires, en participant à la concertation, en fournissant un appui stratégique et une assistance technique aux pays, en adéquation avec leurs priorités, l'OMS contribuera de manière plus efficace à rendre résilients nos systèmes de santé, à mieux déceler et juguler les flambées épidémiques avant leur extension et à améliorer les services de santé.

Le Gabon appuie l'idée d'adopter ce programme, ce qui accorderait à notre Organisation plus de temps pour mieux se préparer, en vue de la mobilisation des ressources nécessaires pour sa réalisation.

Pour mon pays, une mise en œuvre rapide du programme général de travail lui permettrait sans aucun doute de bénéficier d'un appui renforcé dans la réalisation de son Plan national de développement sanitaire en cours d'adoption, lequel intègre les trois priorités stratégiques de ce programme.

Le Secrétariat de l'OMS devrait d'ici mai 2018 poursuivre la révision du cadre d'impact et veiller à ce que les perspectives nationales y soient pleinement prises en compte.

Je vous remercie.